beaucoup supérieur à celui obtenu jusqu'à ce jour.

Son Excellence le médecin en chef continue à surveiller la vaccination dans l'Empire. Des vaccinateurs sont répandus dans les provinces, et le bureau de vaccination centrale de l'école veille à la conservation du vaccin et fournit cette matière précieuse aux médecins de quarantaine et aux médecins militaires. Dans le Sandjak d'Ish-Eli seulement, furent vaccinés 9,500 enfants; pour régulariser la vaccination dans l'Empire et connaître les lacunes qui existent encore dans ce service important, le médecin en chef a fait parvenir, aux Imams de toutes les villes et des divers quartiers de Constantinople, un ordre émané de la Sublime Porte, qui leur enjoint de tenir des registres sur lesquels ils inscriront les noms des enfants vaccinés, les vaccinés, et d'en faire chaque trimestre un rapport qui sera adressé à S. Exc. le médecin en chef.

Une épidémie de fièvre typhoïde s'étant déclarée à Ermanat et Sylindi, trois médecins furent envoyés par S. Exc. pour traiter les pauvres qui étaient dépourvus de toute assistance médicale. Ces médecins faisaient observer, dans un rapport adressé au médecin en chef, qu'un grand nombre de maladies syphilitiques se présentaient dans le Sandjak d'Ish-El. Cette maladie se déclare dans cette province, après l'invasion de l'armée égyptienne.

Pour contribuer à diminuer la mortalité qui règne dans plusieurs provinces de l'Anatolie et de la Roumélie, par suite d'un manque complet de véritables médecins et pharmaciens, et pour paralyser la mauvaise influence des charlatans, qui s'imposent comme médecins à des populations trop crédules, S. Exc. a donné l'ordre aux médecins des hôpitaux militaires, qui se trouvent dans les chefs-lieux, de surveiller le service médical de la province, d'assister les pauvres, tant en les entourant de soins, qu'en leur distribuant gratis des médicaments pris dans les pharmacies des hôpitaux. Cette mesure salutaire a déjà produit de bons fruits. Les populations commencent à apprécier le bienfait que leur Auguste Souverain vient bien leur accorder, et pour ne citer que quelques exemples, nous voyons le premier médecin de l'Hôpital d'Andrinople, M. Calligas, traiter dans son bureau de consultation un très grand nombre de malades, qui affluent des contrées les plus éloignées, et jouir, comme médecin et comme opérateur, d'une bonne réputation, dans un pays où, quelques années auparavant, personne n'avait osé se soumettre à la plus petite opération chirurgicale. Les mêmes faits se constatent à Brousse, où les docteurs Izard, Edwards et Youssuf Efendi se distinguent par leur zèle et leur empressement à donner des soins aux malades indigents.

Votre Majesté Impériale a donné une nouvelle preuve de l'intérêt paternel qu'elle voue au bien-être de ses sujets, en daignant ordonner au médecin en chef de charger un médecin de l'inspection de tous les hôpitaux militaires qui se trouvent dans l'Anatolie, la Syrie et l'Arabie. Le médecin chargé de cette inspection doit adresser un rapport détaillé au médecin en chef, sur l'état actuel des hôpitaux; il indiquera les défauts du service qu'il y observera, il inspectera les pharmacies et vérifiera les médicaments qu'on débite dans le pays; il fournira la statistique des médecins et des pharmaciens civils qui exercent dans le pays; il constatera leurs droits à l'exercice de l'art medical, et indiquera enfin les abus qui existent dans cette branche importante. M. Constantin Efendi Limondjy, l'un de leurs médecins formés à l'école, et qui s'est distingué dans plusieurs services qui lui ont été confiés, a eu l'honneur de recevoir cette importante et délicate mission.

Un rapport adressé par le médecin en chef à la Sublime Porte appelle l'attention du gouvernement sur l'urgence de l'assainissement de la capitale et des provinces. Son Excellence a étudié à fond les localités et appliqué, en les modifiant selon les exigences du pays, les lois d'hygiène qui s'observent en Europe. Dans ce rapport, les différents marais qui deviennent souvent le foyer des épidémies dans les provinces, sont indiqués, et les mesures proposées par lui nous paraissent d'une extrême facilité.

Le choléra-morbus qui, l'année dernière, passa de la Perse à Bagdad, à Mossaoul et à la Mecque, qui se montra à Erzeroum et à Trébisonde, fit son apparition à Constantinople vers la fin d'octobre de la même année. Depuis ce temps, il exerce ses ravages dans cette capitale avec plus ou moins d'intensité, et montre des oscillations curieuses, dont nous ignorons encore la dernière cause. Avec les chaleurs de l'été et l'abus des fruits, il a pris un développement considérable, et s'est répandu dans plusieurs provinces d'Asie et d'Europe. Brousse, Lofté, Doumanitch, Michalitsh, Ismith, sont les villes les plus exposées pour le moment. Son Excellence le médecin en chef développa une grande activité dès le début de l'épidémie. Des ambulances furent établies dans les différents quartiers et faubourgs de Constantinople. Les élèves de l'école furent chargés en partie de ce service dangereux et pénible. Quarante-sept médecins, chirurgiens et pharmaciens furent envoyés dans les provinces menacées. Le gouvernement de V. M. mit à ce cause de malheur une sollicitude bienfaisante. Une brochure détaillée, écrite en langue turque par le médecin en chef, attire l'attention du peuple sur les causes occasionnelles de la maladie, et lui indique les moyens les plus énergiques désignés comme salutaires dans cette maladie par des médecins célèbres. Cette brochure imprimée à l'école fut répandue dans les villes et communiquée aux Imams pour instruire le peuple. Des traductions en arabe, en bulgare, en grec et en arménien, furent envoyées aux chefs-lieux des différentes nations, pour les communiquer à leurs coreligionnaires. Nous voyons arriver de toutes parts des remerciments pour le bien que ces instructions ont produit dans les endroits où l'on s'est appliqué à les mettre en pratique.

Depuis quatre ans, un cours théorétique pour l'instruction des sages-femmes se donne à l'école de médecine. Cette instruction est insuffisante pour supprimer une science qui, jusqu'à ce jour, n'existe guère que dans la pratique. L'établissement d'une maternité devenait indispensable; tout le monde était d'accord, sur ce point, mais les mœurs et les coutumes du pays rendaient son exécution difficile. V. M. I. vient d'aplanir toutes les difficultés, en assignant un emplacement convenable à cet hôpital, dans lequel plusieurs salles seront destinées aux femmes en couche. Le médecin en chef surveillera l'organisation de cet établissement, voué exclusivement aux femmes indigentes.

Un événement important pour l'instruction dans l'Empire ottoman, et particulièrement pour l'Ecole de médecine, s'est accompli dans le courant de cette année. Quatre médecins, qui n'avaient jamais quitté le pays, et qui ont été complétement formés à l'Ecole de Médecine, ont été choisis par V. M., pour donner des preuves de leur savoir devant la faculté de Vienne. Ils retournent couronnés d'un succès brillant, pour exprimer à V. M. I. et à son trône, le tribut d'une reconnaissance respectueuse à l'occasion de l'honneur qu'ils ont eu d'avoir été choisis pour convaincre l'Europe encore incrédule au point de vue des réformes qui s'accomplissent en Turquie, et pour fermer la bouche aux détracteurs fanatiques et intéressés du nouvel ordre de choses. Il y a quatre ans que des médecins formés à notre Ecole sont employés dans le service médical de l'Empire; tout le monde est d'accord sur leur mérite et leur supériorité sur les officiers de santé, qui descendent d'une autre Ecole de l'Ecole, la service médical de l'armée. Les populations et les diverses nations de l'Empire ont pu se convaincre de la bonne volonté et du savoir de ces médecins, qui furent employés et rendirent des services éclatants dans différentes épidémies qui dévastèrent l'Empire. Des médecins formés à l'Ecole sont à la tête du service médical de différents corps d'armée de l'Empire. Mais tous ces résultats n'ont pas paru suffisants à V. M. pour fixer son opinion sur le mérite de ces médecins, et Elle décida de leur faire subir une épreuve solennelle et décisive, pour juger si Elle pouvait confier aux médecins formés à notre Ecole la vie et la santé de ses nombreux sujets, dont le bien-être et le bonheur font la principale préoccupation de V. M. I. Lorsque les médecins reçus l'année passée furent présentés à V. M., Elle daigna adresser au médecin en chef la demande s'il croyait ces jeunes médecins capables de soutenir un examen rigoureux devant une faculté quel-conque de l'Europe, et lorsque la réponse fut affirmative, V. M. donna l'ordre au ministre des affaires étrangères de s'adresser à la cour d'Autriche, pour lui demander son intervention près la Faculté de médecine de Vienne, dans le but d'obtenir cette admission de quatre médecins turcs, devant son jury médical. La cour de Vienne répondit que, pour ce qui la concernait, elle donnait volontiers son consentement, mais que la Faculté, corps scientifique indépendant, ne pouvait prendre de décision à ce regard que après avoir pris des renseignements auprès des divers points importants, entr'autres, sur le mode d'instruction de l'école et sur la capacité des élèves, et avant de s'être mis en rapport avec un des membres de l'Ecole. C'est sur cette réponse que j'eus l'honneur d'être désigné par V. M. I. pour conférer à Vienne avec les docteurs Barth, choisi par Elle-même entre les nations d'Hérentes du pays. Les docteurs Arif-Moussa-Efendi, Grégoire Yanovich, Stepan Elias et Nicolas Nikifor eurent l'honneur de recevoir, avant leur départ, de V. M., des paroles d'encouragement, et proférèrent des vœux ardents pour les bienfaits de leur Auguste Souverain. Lorsque nous arrivâmes à Vienne, S. Exc. Cheikh-Efendi, ambassadeur de la S. Porte près la cour de Vienne, qui s'intéressa beaucoup à l'issue favorable de cette mission, me communiqua que l'Empereur d'Autriche avait autorisé le Président de la Faculté, Docteur Well, à me présenter à la Faculté. Je fus invité à paraître devant un comité spécial, pour présenter les titres qui pourraient justifier une admission de médecins étrangers devant le jury de la Faculté de Vienne. Les renseignements fournis par moi sur le mode d'instruction qui se donne à notre Ecole, et la capacité des élèves qui en fit reconnaître la première entrevue avec les professeurs, parurent suffisants, et l'admission de nos docteurs fut unanimement accordée par une assemblée générale convoquée *ad hoc* et présidée par le Docteur Well. La décision de cette assemblée générale, qui me fut communiquée le lendemain, prouvait une considération la capacité des élèves et le plan d'études suivi à Galata-Sérail, qui ressemble, à quelques modifications près, à celui des autres écoles de l'Europe, et désirait donner un encouragement à l'école de la médecine en Orient. La Faculté voulait bien déroger exceptionnellement à son droit d'admettre devant son jury que deux élèves formés à Vienne, et permettre aux médecins de Constantinople de faire leurs examens de doctorat à la Faculté de Vienne. Ces examens avant toujours lieu à huis-clos, j'avais demandé qu'on accordât à nos médecins un examen public. La Faculté n'y mit aucune difficulté, et, sur mon invitation, Constantinople, et voulant que nos médecins profitassent autant que possible, de leur séjour à Vienne, pour suivre les cours des célèbres professeurs de la Faculté, je remis au professeur Beer le soin de diriger dans le choix des cours et de faciliter leurs rapports avec les professeurs. Je me séparai de nos médecins avec un regret pénible de les voir isolés dans un pays étranger dont la langue leur était inconnue, chargés de la grave responsabilité de défendre devant un tribunal si sévère l'honneur de leur patrie et de notre Ecole. Mais j'avais confiance dans leur zèle et leur savoir, et je savais que cette occasion unique de se perfectionner dans leur art, et de se montrer dignes de la haute faveur qui leur avait été accordée par leur Souverain, était pour eux le meilleur préservatif contre les séductions d'une grande ville. Le résultat de ces examens a surpassé toutes mes espérances. Arif-Moussa-Efendi et Grégoire Yanovich ont obtenu, dans tous les examens, la note : *bien*; Stépan-Elias et Nicolas-Nikifor : *très bien*. La rigueur du jury médical de Vienne est connue, et nos élèves peuvent être fiers d'un tel résultat. Les questions adressées à nos médecins par le jury sont du ressort de l'enseignement même des médecins qui ont exercé leur art pendant long-temps, et cependant ces jeunes gens ont répondu en langue française, toujours avec clarté et exactitude. L'élite du monde médical de Vienne, plusieurs commissaires de la chancellerie d'Etat, S. Exc. Cheikh-Efendi ainsi que les membres de l'Ambassade ont assisté à ces examens publics, à la disputation et à la promotion solennelle qui a été célébrée à l'*Aula* de l'Université. Le célèbre professeur Endlicher a prononcé, à cette occasion, un discours dans lequel il déclare que l'épreuve soutenue par les médecins de Constantinople représente à surpasser l'Europe sur le compte de la Turquie, et que ce fait important est un nouveau titre de gloire de V. M. I. La création de nos médecins fit une sensation profonde à Vienne. Tout le monde est d'accord à reconnaître que ces jeunes médecins, dignes d'appartenir aux meilleures académies, feraient honneur à leur patrie et à l'établissement qui les a formés. L'école de médecine possède maintenant un document précieux écrit par le président de la Faculté de Vienne et adressé à l'ambassadeur de la Sublime Porte. Ce document, qui donne des détails curieux sur les examens de nos médecins, est une acquisition précieuse pour l'Ecole qui entre maintenant dans le cadre des établissements scientifiques reconnus par l'Europe.

La faculté de Vienne, en dérogeant à ses préjugés, en faveur de nos médecins a fait preuve de beaucoup de bienveillance envers nous; mais elle s'est montrée plus sévère encore, en ne voulant admettre les élèves avant de les connaître, car la simple admission était déjà un insigne honneur pour les élèves d'une école qui, jusque là, n'était pas encore reconnue par aucune faculté. Ce corps savant a gagné un droit inviolable à notre gratitude, et nous le prouvera par des remerciments que nous osons exprimer devant V. M. I., pour leur donner plus de valeur. Le président docteur Well, le vice-président docteur Feuchtersleben, le doyen docteur Lerch, le notaire docteur Schilling, les professeurs Endlicher, Hyrtl, Rokytansky, Jaeger, Rosas, Scoda, Czermac, Teitlong, Pleshel et Fischer, en leur ouvrant les musées, en leur donnant des cours spéciaux, ont contribué à ce que les élèves pussent profiter, autant que possible, de leur séjour à Vienne.

C'est V. M. I. seule qui a eu la première idée d'ouvrir ces médecins en Europe; nous la prions d'en agréer nos remercîments respectueux, et de vouloir bien nous permettre de recommander à Sa Grâce Impériale ces médecins, qui ont eu l'honorable tâche de montrer à l'Europe que sous le sceptre de V. M. I., les nations de l'Orient sont appelées à jouir de tous les bienfaits d'une éducation scientifique, pourvu qu'on accorde le temps nécessaire à chaque réforme salutaire et radicale.

La question de savoir si l'instruction dans l'Empire Ottoman était plus favorisée par des écoles spéciales fondées dans le pays, ou par l'envoi de jeunes gens en Europe dans le but d'y recevoir une éducation complète, nous paraît avoir trouvé maintenant une solut on définitive. Nous apprécions les immenses services rendus à leur pays par les hommes qui, après avoir reçu leur éducation en Europe, fournissent actuellement des professeurs aux écoles et des dignitaires éminents à l'état; mais nous devons reconnaître que le bienfait de l'instruction s'est borné à un petit nombre, en attendant que les écoles fondées dans le pays exercent leur influence sur un certain nombre d'enfans et même sur leurs parents, avec lesquelles ils continuent leurs rapports. Envoyez, Sire, les enfans formés dans les écoles du pays pour quelques années en Europe, et vous verrez que leur caractère résistera plus facilement aux séductions, que leur intelligence développée saura combler, en peu temps, les lacunes restées dans leur instruction primitive; et que les jeunes gens pour pays natal, ils deviendront des professeurs excellents et rendront des services immenses à l'instruction dans l'Empire, qui prendra des développements de plus en plus considérables.

DE VOTRE MAJESTÉ IMPÉRIALE,

le très-humble et très-obéissant serviteur,

DOCTEUR SPITZER.

BULLETIN COMMERCIAL.

INTERIEUR.

CHANGES DE CONSTANTINOPLE.

27 JUILLET 1848.

Londres.	110
Marseille.	172
Vienne.	392

MOUVEMENT DU PORT.

BATEAUX A VAPEUR.

ARRIVÉES du 23 juillet.

LONDRES. Bateau à vapeur otto. *Nuomatsch, Tolpert*, capit. R. J. Butcher, avec marchandises diverses, groupes et passagers.

SMYRNE. Bateau à vapeur otto *Sanan-Bahri*, cap P. Antoine, avec marchandises div., groupes et passagers.

SMYRNE. Bateau à vapeur autrich. *Conte Kolowrat*, cap. G. Poirel, avec marchandises diverses, groupes et passagers.

Du 24 juillet.

ODESSA. Bateau à vapeur russe, la *Crimée*, capitaine N. Gustovitch, avec marchandises diverses, groupes et passagers.

Départs des passagers :

MM. Victor Coulony, français.—Hyacinte Gross, franc. marchand.—Henri Chotorky, autrich. négociant.— G. D'amendopoulo, hellène, marchand.—15 pèlerins russes.

Du 25 juillet.

ALEXANDRIE. pyr. *Cygy*, *Esséri-Djédid* c. Ahmed bey, aver marchand. div. groups et passagers.

GALATZ. Bateau à vapeur autr., *Oriente*, cap Baliovich, avec marchandises diverses, groups et passagers.

Du 26 juillet.

CORFOU. Bateau à vapeur autrichien. *Ferdinando I°* cap. G Poccovich, avec marchandises diverses, groups et passagers.

Nom des passagers :

MM. P. Rodocanaki, autrichien, négociant.— Carl Hora, prussien.

Du 27 juillet.

TRÉBISONDE. Bateau à vapeur autr. *Austria*, cap. G Bianchi, avec march. diverses, groups et passagers.

Du 28 juillet.

TRIESTE. Bateau à vapeur autrichien *Imperatrice*, cap. P. Marochino, avec march. diverses groups et passagers.

Noms des passagers :

MM. Carl Kewall, prussien, marchand. — John Neyer, de Francfort.— Jean Negroponte, hellène.— Pensecat, française avec sa fille.

DÉPARTS du 25 juillet.

MARSEILLE. Bateau à vapeur du gouv. franç. *Lycurgue*, cap. Allègre, avec marchandises div., groupes et passagers.

MARSEILLE. Bateau à vapeur français de la compagnie ROSTAND, *Bosphore*, c. J. B. Arnaud, avec marchand diverses, groups et passagers

SMYRNE. Bateau à vapeur otto. *Sanan-Bahri*, cap. P. Antoine, aver march diverses, groups et passagers.

SMYRNE. Bateau à vapeur aust. *Vienne*, c. Knilitz, avec marchandises diverses, groups et passagers.

GALATZ. Bateau à vapeur autrichien, *Conte Kolowrat*, cap. G. Poirel, avec marchand. diverses, groups et passagers.

MARIANOPOLIS. Br. autr. *Tzar Lazare*, c. G. Jacolich, charge de graine de lin et de navissons, à ordre.

TAGANROK. Br grec, *Prodromos*, c. C. Mandas, charge de blé, à ordre.

Du 25 juillet.

TRIESTE. Br. russe, *Konstantin Saro*, c. A. N. Tuleff, en lest, à ordre.

SYRA. Br. grec, *P. Ipopandi*, c. N. Barbarigo, en lest, à ordre.

ODESSA. Trois-mâts sardes, *Catterina*, c. G Linardi, charge de blé, adressé à MM. Pedemonte et Dodero; br. sarde, *Capermeo*, c. F. Napoli, charge de blé, adressé à M. Berzolese; trois-mâts angl. *Nimmetry*, c. W. F. Sager, charge de blé, à ordre; trois-mâts russe, *Sofia Evelina*, c. L. Schantz, charge de graine de lin, à ordre.

KERTCH. Br. franç *Elise*, c. F Jouve, charge de graine de lin, adressé à M. Rodocanaki.

TAGANROK. Br. angl. *Mary Lawson*, c. W. Wilkins, charge de graine de lin, à ordre.

GALATZ. Br. grec, *A. Nicolaos*, c. T. Ghinis, charge de suif, à ordre.

Du 26 juillet.

LIVOURNE. Trois-mâts russe, *Rodocanaki*, c. Casson, charge d'huile, adressé à M. Rodocanaki

GÊNES. Br. sarde, *Caroline*, c. A. Cedelo, en lest, adressé à M. Pedemonte et Dodero.

TINOS Br. grec, *Brailla*, c. C. Bourouzeas, en lest, à ordre.

CHIO Br. grec, *Leonidias*, c. C. Minos, en lest, à ordre.

ODESSA. Trois-mâts autr. *Sofia*, c. A. Frisnitch, charge de blé, adressé à M. Fiori; trois-mâts angl. *Mary Finnes*, c. F Goll, charge de blé, à ordre; br sarde *Carlo Alberto*, c. M. Demoro, charge de blé, adressé à M. Berzolese.

TAGANROK. Br. russe, *Inacia*, c. Y. Triandofilo, charge de blé, à ordre; br. angl. *Henry*, c. C. Olivier, charge de graine de lin, à ordre; trois-mâts angl. *Windor*, c. R. Thomson, charge de suif, à ordre.

BERDIANSKA. Br. grec, *Michali*, c. N J Caralis, charge de blé, adressé à M. Delta.

KERTCH. Br. angl. *Phennant*, c. G Ruffon, charge de blé et charge de graine de lin, à ordre.

GALATZ. Br. angl. *Louise*, c. Y. Bonnett, charge de blé, à ordre

IBRAILA. Br. russe, *Besarabia*, c. A. Daghistotis, charge de blé, à ordre.

ISMAIL. Br. angl. *W. Marie*, c. M. Lièvre, charge de mais, à ordre.

VARNA Br. grec, *A. Nicolaos*, c. P. Foundoski, charge de blé, à ordre.

Du 27 juillet.

GÊNES. Br. sarde, *Ossanna*, c. B. Darli, charge de div. march. adressé à Si. Berzolese.

ODESSA. Trois-mâts angl. *Z Tagliaferro*, c Federico, charge de blé, à ordre; trois-mâts angl *Jean*, c. Gaiton, charge de laine et blé, à ordre; sch. angl *Tribune*, c. T Orfeur, charge de graine de lin, à ordre; trois-mâts angl. *Pont à Bière*, c. J. Robinson, charge de blé et laine, à ordre; br. grec, *A. Nicolaos*, c. P. Cattaulis, charge de blé, adressé à M. Sevastopulo.

KERTCH. Trois-mâts russe, *Hoppet*, c. B. Yorkquis, charge de graine de lin, à ordre

BERDIANSKA Br grec, *Calliopi*, c G Contodhoudi, charge de blé, adressé à M. Demosion.

TAGANROK. Br. angl *Radiant*, c. T. Parkin, charge de blé, à ordre; br. grec, *A Torghios*, c. K. Bedjikis, charge de blé, à ordre.

GALATZ Sch. angl. *Fortitia*, c. H Cole, charge de maïs, à ordre.

IBRAILA. Br. angl. *Jessie*, c. W. Corbin, charge de maïs, à ordre; br. grec, *Pelevo*, c. D. Scuria, charge de blé, adressé à M. Zercatoff; br. *B. Fiorio*, c. C Danelli, charge de maïs adressé à M. Crosse.

DÉPARTS du 23 juillet.

KERTCH. Br. sarde, *Angli*, c. Antola, en lest.

Du 24 juillet.

FALMOUTH. Br. angl. *Pilton*, c. E Hallmann, charge de graine de lin; trois-mâts angl *Lima Pocquet*, c. Jean, charge d'orge.

MALTE. Trois-mâts angl. *Michele*, c. P Farrugien, charge de blé; trois-mâts angl. *Michelina*, c. E. Fieri, charge de blé; br. angl. *Sussane*, c. E. Cicciotti, charge de blé.

CORGOU Br. grec, *Fotini*, c. T. Tambakis, charge de blé.

MER-NOIRE. Br. grec, *Agesilaos*, c. M. Giorgi, en lest.

TRÉBISONDE Br. grec, *A Nicolaos*, c. C. Coffopandelis, charge de suif.

Du 25 juillet.

FALMOUTH. Trois mâts brém. *Cérès*, c. C. Schümermann, charge de blé et orge; trois-mâts angl *Herald*, c. Turnbull, charge de suif et laine.

LIVOURNE. Br. grec, *A. Nicolaos*, c. E. A. Grivas, charge de blé; br. norw. *P. Eugenia*, c. T. Emberg, charge de blé.

VENISE. Br. grec, *A. Pandeleimon*, c. E. Andrico, charge de blé et maïs.

MALTE. Trois-mâts angl. *Nuovo Fortunato*, c. G Barbaro, charge de blé; br. angl. *Ambassadeur*, c. E. Ashington, charge de blé.

ZANTE. Br. grec, *A. Nicolaos*, c. R. Picculis, charge de blé.

MER-NOIRE. Br. grec, *Tevios*, c. A. Andrea, en lest.

Du 26 juillet.

LIVOURNE. Trois-mâts *Sofia*, c. A. Fiscovich, charge de blé.

MADERA. Br. russe, *S. Antonio*, c. E. Rovella, charge de maïs.

TRIESTE. Br. autr. *Tzar-Lazar*, c. G. Yacuhich, charge de graine de lin.

VARNA. Br. grec, *Orea Ellas*, c. A. Anghelis, en lest.

ANNONCES.

EDITTO.

Per parte dell' I. R. Consolato Generale d'Austria, si previene l'assente signorina Donna Matteo del fu Nicolò giusta la sua estinta madre, fratello Pietro Bratis domiciliato in questa capitale presentata in confronto d'esso assente una petizione in punto di dichiarazione di morte.

Nel mentre gli viene nominato in curatore il Sig. G. C. Flotis onde le difenda in giudizio, a tenuto di legge nella causa promossagli, si difida esso assente Matteo Bratis di comparire entro un anno, nel mentre che non comparendo o non facendo al giudice conoscere in altro guisa la sua esistenza entro il termine sud letto, si procederà alla dichiarazione di morte.

Costantinopoli, 25 Luglio 1848.

L. I. R. Cancelliere, (firmato) CHIARI.

GRAINS DE SANTÉ

DU DOCTEUR FRANK.

Connus et approuvés depuis plus de trente années, ils sont la propriété de remèdes aux maux d'estomac, de chasser les vents, de purifier le sang; ils rétablissent l'appétit, favorisent la digestion et sont souverains contre la constipation et la migraine.

A Paris, rue d'Antin, N° 10, on répond aux consultations par correspondance, et à Constantinople chez M. Edouard OTTONI.

Avviso.

Il sottoscritto, Antonio Eynaud, Negoziante in questa Piazza, previene il rispettabile Ceto Mercantile, ch' agli con specale proteza debitamente depositata in questa R° Consolato Britannico, è stato nominato Agente della Compagnie di Assicurazione Marittime di Malta sotto la denominazione :

Excelsior, Amici, S. Giorgio Malteze, Globe, Filantropic, Anglo-Greca, I Due Amici, L'Orientale, L'Occidentale, Concordia, Economica, La Nuova Unione, Silenos, Ricomparsa, Unione, Speranza, Pittoria.

Col quale mandato si procura viene ed esso notificato ogni più nuovo potere, di assicurare ed assicurarsi ad amicevole Avarie, Perizie, e quant' altro potrebbe interessare le Compagnie stesse.

Galata di Costantinopoli, 28 luglio 1848.

ANTONIO EYNAUD.

Avis.

Le public est prévenu que par cessation d'affaire produite par défaut de tout local convenable, l'*Hôtel de France* tenu par M. Bigotel, au Petits-Champs, met en vente le material de son établissement tel que meublier, lingerie, service de table, vins et comestibles.

La vente, qui doit se faire à l'amiable, commencera le 3 de ce mois et sera continuée les jours suivants.

ONGUENT ET PILULES D'HOLLOWAY.

CET ONGUENT extraordinaire guérit les plaies et les Ulcères les plus dangereux, les Maux de Jambes, les Maux de Sein, les Maux de Gorge le Chiego-Pout, le Pous, la Gale d'Afrique, les Coucers, les Hemorrhoïdes, les Tumeurs, les Gonflements, les Scrofules, les Dartres, les Engelures, la Goutte, les Rhumatismes et presque toutes les maladies de la peau.—La piqûre des Mouquitoes et des *Scouches-de-Sable*.

LES PILULES sont composées entièrement d'Herbes Medicinales, ne contiennent ni mercure, ni aucune autre substance deletère. Bénignes pour la plus tendre enfance, ou pour la plus faible constitution, et également promptes et sûres pour détruire la maladie dans l'être le plus robuste, elles sont particulièrement bienfaisantes dans leurs operations et dans leurs effets, *sachant qu'elles chassent et qu'elles emportent les maladies de toutes espèces à quelque degré qu'elles soient arrivées*, quelque anciennes et quelques enracinées qu'elles puissent être.

Les Fièvres intermittentes	L'Asthme
Les Taches sur la peau	Les Fièvres Bilieuses
La Bile	Les Coliques
L'Erysipèle	Les dérèglements des femmes
Les Fièvres de toutes espèces	La Goutte
Les maux de Tête	Les Maladies du Foie
Le Lumbago, dit maux de Reins	Les Hemorrhoïdes
La Rétention d'Urine	Les Rhumatismes
La Pierre ou la Gravelle	Les Scrofules.
Les Tumeurs	Le Tic-Douloureux
Les Vers de toutes espèces	Les Ulceres
	Les Maladies Vénér.

Les Pilules et l'Onguent se trouvent chez **M. A. STAMPA**, Galata, Constantinople.

Edouard OTTONI, pharmacien à Pera.

DES MALADIES NERVEUSES ET GÉNÉRATIVES,

OU TRADUCTION FRANÇAISE DU TRAITÉ MÉDICAL ANGLAIS

SUR LA VIRILITE,

De sa debilité prématurée, avec les instructions propres au portailler conservation.

Traduit sur la 35e édition : 180 pages.

Prix : 4 f. sous enveloppe cachetée, à l'abri de toute indiscrétion.

Essai médical sur les maladies des organes de la génération, provenant d'habitudes vicieuses, des excès en général, des infidélités et de l'adultère, etc., etc., s'adressant à ceux qui en sont affectés dans la jeunesse l'âge mûr et la vieillesse; avec des observations pratiques concernant le mariage, le traitement et la guérison des affections nerveuses et sensitives, des maladies contagieuses, au moyen desquelles on peut obtenir et rétablir complètement de la constitution la plus abîmée, et atteindre à la plus longue carrière qu'il soit accordé à l'homme de parcourir.

Le tout *illustré de nombreuses gravures d'anatomie, sur noir, coloriées*, démontrant les diverses fonctions, sécrétions et compositions des organes de la génération dans leur état sain et malade; avec des instructions pour des correspondances et des cas particuliers, par

J. L. CURTIS et CIE, CHIRURGIENS-CONSULTANTS,

7, FRITH-STREET, SOHO-SQUARE, LONDON.

L'on peut juger de l'importance de cet ouvrage médical celébre, par le fait que Soixante exemplaires ont été vendus en France et en Angleterre seules.

En vente, à Paris, chez CHARPENTIER, libraire, Palais-Royal, galerie d'Orléans, 16, à BRUXELLES, chez TARRIBE, et autres libraires; à Londres, chez tous les libraires de la France et de la Belgique; et à CONSTANTINOPLE, chez M. J. J. WIGH, libraire.

COMPTES-RENDUS DE L'OUVRAGE.

Nous n'hésitons pas à dire que l'utilité de l'ouvrage sera appréciée de tout le monde, des parents, des ecclésiastiques. (sun).

Traité Curtis sur la virilité.— Cet ouvrage ayant joui depuis plusieurs années de la plus grande célébrité, se supériorité est évidente; la lecture en est consolante pour la personne affligée des maladies secrètes.

(*Naval and military Gazette.*)

Virilité. Traité médical. — Aux corrections légers cet ouvrage servira de fanal pour les avertir du danger auquel les expose trop grande indulgence pour leurs passions, tandis que d'autres il servira de Mentor à l'heure de la tentation, et aux personnes atteintes il sera la guide vers la santé. (*Chronicle*).

De la réputation de MM. J. L. Curtis et Cie. — Leur longue expérience et leur célébrité dans le traitement de ces affligeantes maladies, constituent la plus sûre garantie aux personnes affectées, et justifient la publicité de l'ouvrage. (*Era*).

Il est à désirer que le traité de Curtis sur la virilité soit lu par la jeunesse et par la vieillesse. C'est une publication médicale, écrite avec soin qui développe le traitement d'une série de maladies affligeantes, qui ne sont traitées trop long-temps par des ignorants et des malintentionnés. (*United Service Gazette.*)

ELIXIR TONIQUE FEBRIFUGE

DE M. WARBURG.

L'élixir tonique fébrifuge de M. Warburg est le seul remède qui guérit radicalement toutes les fièvres de marais, quelles que soient leur période et leur force, et il le procurera sûrement de quelque date qu'elles aient pris le temps même de l'accès. De nombreuses expériences faites en Europe, et répétées en Amérique par les médecins les plus distingués, prouvent l'incontestable supériorité de ce médicament sur les moyens qui sont connus, sans excepter même la quinine et ses sels, dans le traitement des fièvres intermittentes, plus spécialement pernicieuses.

La chlorose, les rhumatismes et toutes les affections qui reconnaissent pour cause un état d'affaiblissement du système nerveux, trouvent dans l'élixir tonique antifébrile de M. Warburg un excellent remède.

Dépôt à Pera et à Constantinople : à la Pharmacie de M. Ant. CALLEJA.

IMPRIMERIE DU JOURNAL DE CONSTANTINOPLE,
ÉCHO DE L'ORIENT.
PATIER DE LA FABRIQUE DE SOIERIE.